

EN VENTE

A LYON, chez tous les Libraires.
A PARIS, chez Lucien MARPON,
galeries de l'Odéon.

BUREAU A LYON

Rue de l'Arbresec, 32,
Ouvert tous les jours de 2 à 4 h.

LE RÉVEIL

JOURNAL PARIS-LYON

PRIX DE L'ABONNEMENT

| LYON | |
|----------------------|------|
| Un an | 5 » |
| Six mois | 2 60 |
| Trois mois | 4 50 |
| Départements | |
| Un an | 7 » |
| Six mois | 5 60 |
| Trois mois | 2 » |

SOMMAIRE

| | |
|---|-------------------|
| L'union conjugale | MONDIÈRE. |
| Courrier de Paris | Henri ROLAND. |
| Bibliographie. La paix et la guerre, par Marc Dufraisse | Albert BAUME. |
| Lettre stéphanoise | Jean PICK. |
| Vie d'Armand le Bailly (suite) | ARISTIDE FRÉMINÉ. |
| L'obéissance | (Extrait.) |
| En l'air, petite chronique | Jules FRANZ. |
| Feuilleton : La marquise de Frêne, roman historique | Daniel OZIS. |

L'UNION CONJUGALE.

C'est dans la loi naturelle des sexes que se trouve le premier élément constitutif de la grande société humaine.

Le mâle et la femelle ne peuvent exister l'un sans l'autre. Ils se réunissent pour se compléter, et leur rapprochement n'est pas le résultat d'une volonté réfléchie, mais l'obéissance à l'instinct de la reproduction de l'espèce.

Cette première loi de la nature : la reproduction, procure à tous les êtres qui la subissent la plus grande des voluptés physiques.

Mais elle est impuissante par elle seule à créer une société durable, elle n'est qu'un moyen de procréation, de paternité, rien de plus, et le rapprochement qu'elle fait naître est essentiellement passager, temporaire. Dans toute la nature vivante, en dehors de l'humanité, il ne résulte de l'union des sexes ni société conjugale, ni famille.

Il faut donc qu'on rencontre dans la nature humaine un second élément constitutif de la société qui rende durable cette union momentanée. Ce second élément, c'est l'amour.

Ce sentiment est trop nécessaire, trop général, il a enfanté trop de dévouements, rempli de joies ineffables trop de créatures et inspiré

trop d'œuvres sublimes dans tous les genres pour qu'il puisse nous venir à l'idée d'écrire un nouveau dithyrambe en son honneur.

Par l'amour, l'union de l'homme et de la femme, qui n'était qu'un moyen de reproduction ou de volupté matérielle, devient une fin, un but. Il fait naître l'association, la vie en commun entre les deux êtres qui se recherchent, qui s'estiment et qui se dévouent l'un à l'autre. En d'autres termes, il crée la société conjugale. Sans l'amour la femme ne serait qu'une mère, elle ne serait pas une épouse, et l'homme, comme le mâle des autres espèces, resterait indifférent et inconnu aux enfants qu'il aurait procréés.

Pourquoi dans tous les temps et dans tous les pays la courtisane a-t-elle été honnie et méprisée ? Parce qu'en supprimant l'amour, elle fait descendre le rapprochement de l'homme avec la femme au niveau d'un acte purement bestial, parce qu'elle outrage ainsi la dignité humaine; parce qu'en vendant son corps pour satisfaire aux caprices de la volupté, elle renonce à l'honneur de remplir son devoir vis-à-vis d'elle-même et vis-à-vis de la société, parce qu'elle refuse de devenir l'épouse, l'associée de l'homme et d'avoir un père à donner à ses enfants.

Cette union de l'homme et de la femme qui n'a d'autre base rationnelle et durable que l'amour, devrait être aussi libre, jouir des mêmes prérogatives que le sentiment qui la fait naître. Elle devrait pouvoir se former et se dissoudre avec lui. Quelqu'ardent et sincère qu'il soit à l'origine ou qu'il devienne, l'amour peut se modifier et disparaître sous l'influence de certains événements. L'aurole de beauté, de grâce, de poésie dont l'homme se plaît à entourer l'objet de son adoration peut s'évanouir devant une triste réalité. Le maintien de l'union n'est plus alors possible.

D'autre part, le cœur a des trésors de tendresse, qu'il ne lui est pas toujours possible de concentrer dans une seule affection. En d'autres termes, l'homme et la femme peuvent mener de front plusieurs amours sincères. Il semble donc que la société conjugale ne devrait pas être ex-

clusivement restreinte à deux personnes et à un seul amour réciproque.

Mais cette liberté absolue que la nature indique et que la raison comprend, n'a en fait jamais existé. A raison de l'influence que l'union conjugale exerce sur les diverses sociétés humaines, sur la population des états et la morale des peuples, toutes les législations religieuses et civiles se sont occupées, avec une sollicitude particulière, de la régler, d'imposer des conditions à son existence et à sa dissolution.

Il serait trop long de retracer ici l'histoire même abrégée du mariage chez les différents peuples, nous nous bornerons à indiquer sommairement ce qu'a dit et fait à cet égard le christianisme, quels changements il a fait subir à l'union de l'homme et de la femme.

Dans les sociétés antiques la règle générale à peu près universelle a été la polygamie. Elle fut en usage chez les Mèdes, les Perses, dans l'Inde, même au sein du peuple Juif. Tous ceux qui ont étudié l'histoire sainte se souviennent que Jacob eut deux épouses, Lia et Rachel; que David, outre celles que l'Écriture ne nomme pas qu'elle désigne leurs enfants, en eut huit dont elle a conservé les noms; et qu'enfin le séraï du grand roi Salomon se composait de sept cents épouses reines et de trois cents épouses de second ordre.

En Abyssinie les femmes vivaient en communauté avec tout le monde, et leurs plaisirs n'avaient d'autres bornes que leur volonté. Quelques historiens prétendent qu'il en était de même en Égypte; ce qui est certain, dans tous les cas, c'est que le nombre des épouses de l'Égyptien n'était pas limité.

La monogamie a été, paraît-il, la loi du mariage aux âges héroïques de la Grèce. Mais la possession, en dehors de l'épouse légitime, de plusieurs autres femmes, était permise et destinée à la santé du corps. Tous les enfants, qu'ils vinsent de l'épouse légitime ou des autres femmes, étaient au même titre les enfants du possesseur de la mère. Plus tard, Solon, chargé de donner des lois à la république d'Athènes, fit dé-

cliner que l'homme pourrait avoir deux épouses légitimes, mais non pas trois, et le nombre des femmes non légitimes resta indéterminé.

A Rome, quoiqu'il y eut deux sortes d'unions reconnues par la loi, mais ne produisant pas le même effet : le mariage civil et le concubinat, la polygamie avait été proscrite et des peines rigoureuses édictées contre elle.

Les Germains et les Francs avaient au contraire plusieurs femmes, et l'une d'elles était l'épouse légitime; chez les Gaulois, fortement poussés à l'esprit d'individualisme, la monogamie était en usage.

Inutile de prolonger ce parallèle. Ajoutons cependant que chez tous ces peuples antiques, l'union de l'homme et de la femme était encouragée et honorée, et le grand nombre d'enfants considéré comme un titre de gloire et une faveur des dieux. Le célibat volontaire était regardé comme un signe de faiblesse physique ou de corruption, et faisait naître le mépris; on regardait comme un malheur le célibat forcé. Ce n'était pas à la virginité que se trouvaient liés l'honneur, la vertu, la considération de la femme, mais aux titres d'épouse et de mère, au titre de matrone.

Quand on connaît bien le génie de l'antiquité, on demeure convaincu que, contrairement aux assertions des écrivains catholiques modernes, elle respectait la femme au plus haut degré. Toutes les institutions sociales, religieuses, politiques, civiles et domestiques la protégeaient et lui assuraient la considération qui lui est due. C'était assurément bien moins pour faire sentir la force et la puissance de l'autorité maritale, que pour préserver la femme le plus possible des convoitises indiscrettes et immodérées des hommes, que certaines précautions étaient prises.

Le législateur indien qui vivait dix siècles avant l'ère chrétienne avait écrit :

« Partout où les femmes sont honorées, les divinités sont satisfaites; mais lorsqu'on ne les honore pas, tous les actes pieux sont stériles. »
« Les Germains, dit Tacite, trouvaient en elle quelque chose de divin. »

Feuilleton du RÉVEIL.

LA MARQUISE DE FRÈNE

ROMAN HISTORIQUE

(SUITE)

XXVI.

UN COMPAGNON DE JÉSUS.

A partir de ce jour, Hortense devint plus coquette encore qu'auparavant; sa coquetterie atteignait surtout les plus extrêmes limites dans les occasions, qu'elle avait soin de rendre fréquentes, où elle pouvait rencontrer le chevalier. Le jeune puritain essayait en vain de se soustraire à la domination qu'exerçaient sur lui les attraites, les caprices et même les cajoleries de la trop séduisante marquise; même en la fuyant, alors que, fidèle au serment solennellement juré, il repoussait ses avances gracieuses, il se retournait pour la voir encore et ne pouvait s'empêcher de l'adorer.

Elle, cependant, ne se décourageait pas malgré la froideur apparente de d'Ailly, sûre qu'elle était d'un triomphe qui, pourtant, se faisait bien attendre. Pour avoir plus souvent à ses côtés le pudique favori dont elle avait juré la perte, Hortense avait imaginé de confier secrètement à Gendron qu'il était chevalier de Malte, et, comme tel, avait fait serment de chasteté.

— Vous, mon ami, avait-elle ajouté en sou-

riant, vous êtes loin de vous trouver dans le même cas; Dieu sait si vous m'obsédez de vos demandes et de vos déclarations passionnées. Moi-même, je n'ai pas été cueillie à Paros, et le marbre blanc de ma poitrine couvre un volcan mal éteint qui ne demande qu'à se rallumer.

Déjà le corsaire avait entouré sa taille de son bras et cherchait à l'étreindre.

— Patience, dit-elle, ne vous ai-je pas promis d'être à vous aussitôt après la dispense du Saint-Père obtenue. C'est parce que je redoute vos élans, connaissant ma faiblesse, que je viens vous proposer de mettre M. d'Ailly en tiers dans notre existence jusqu'au moment bienheureux où nous n'aurons plus besoin de réfréner les expansions de notre tendresse.

Gendron eut une grimace significative.
— J'espère que vous ne serez pas jaloux de lui, se hâta de répliquer Hortense, sans se douter qu'elle commettait ainsi la plus insigne des maladrotes.

Pour tout homme moins complètement amoureux que le corsaire ou moins aveuglé par la confiance qu'il avait dans la vertu de sa maîtresse, un mot semblable aurait suffi pour motiver un refus. Gendron n'y pensa même pas. Ces robustes et rudes travailleurs de la mer ont parfois des naïvetés d'enfants.

— Il est Français, reprit la marquise, cela seul vous est un sûr garant qu'il ne faillira pas à la foi jurée.

Après bien des résistances, il fut fait comme l'avait décrété la dame, et le chevalier devint son compagnon assidu.

Mais laissons M^{me} De Frêne torturer à plaisir l'esclave infortuné d'un serment ridicule, et suivons Gendron dans la cabane, très-confortable du reste, qu'il avait assigné pour demeure à Gignoud.

Le jésuite était loin de s'attendre à une visite. Tranquillement assis dans un fauteuil rustique fait de branches sèches ramassées dans l'île par les esclaves pris à bord du *Neptune*, sa redingote déboutonnée, son rabat de travers, il soutenait de la main gauche un énorme chibouck, dont il tirait par moments de plantureuses bouffées, tandis que de la droite il agitait des dés dans un cornet. Amateur passionné du jeu de trictrac, Gignoud avait été heureux de rencontrer un partenaire dans le prêtre portugais qui lui faisait sa partie chaque soir; mais, furieux de n'avoir pas toujours l'avantage, il s'exerçait pendant le jour, jouant les deux parties à la fois et combinant les coups qui pourraient survenir. Le bréviaire, qu'il délaissait pour se livrer à son occupation favorite, gisait, abandonné dans un coin, sur une chaise, pêle-mêle avec le bonnet carré, les lunettes et d'autres menus objets.

A l'aspect de Gendron, l'abbé se leva vivement, laissa tomber son chibouck, jeta des et cornet et s'avança vers lui, sa calotte à la main, la tête et le dos profondément inclinés.

— Qui me procure l'honneur de recevoir votre seigneurie? dit-il, la tête toujours entre les jambes.

— Mais, je viens causer avec vous, en ami, voilà tout.

— C'est trop de bonté.

— Mais non. Ah! ça, reprit Gendron en souriant, quel est l'équilibriste qui vous a enseigné cette posture, mon cher? Si c'est ainsi que vous parlez à vos supérieurs, soyez sûr que je ne serai jamais des vôtres.

— Peut-être, riposta en se redressant Gignoud dans les yeux duquel un éclair brilla rapide et sanglant. Vous disiez donc, maître, ajouta-t-il, que vous venez?...

— Vous demander un bon avis.

— Parlez, je suis à vos ordres.

— M. d'Ailly, votre compatriote, est chevalier de Malte. Le saviez-vous?

— Je l'ignorais, répondit le jésuite sans hésiter, avec un tel accent de vérité que l'observateur le plus fin s'y fût laissé prendre. Gignoud savait pourtant mieux que personne à quoi s'en tenir sur la situation du chevalier.

— Il n'importe, du reste, il l'est; M^{me} De Frêne me l'a affirmé. Connaissez-vous ce jeune homme?

— Peu, fort peu.

— Est-il d'une nature ardente, passionnée, romanesque?

— Je ne sais.

— Le croyez-vous capable de garder un serment?

— Certes, je le crois un homme d'honneur.

— Eh! bien, mon cher ami, je viens de consentir à l'arrangement le plus impossible, le plus insensé qui se puisse concevoir. Cédant à un caprice de M^{me} De Frêne, j'ai permis — je ne sais vraiment où j'avais l'esprit — que M. d'Ailly devint la sauvegarde de la vertu de la belle. Ai-je eu trop de confiance, et faut-il persévérer dans cette voie ou retirer ma parole? j'attends le conseil demandé.

— C'est selon, patelina l'abbé.

— Mais enfin...

— Etes-vous sûr de la marquise?

— Comme de moi-même.

— Alors, en agissant ainsi, vous avez fait un coup de maître.

— Vous croyez?

— Certainement. Vous autres infidèles, vous nous tenez pour beaucoup plus noirs que nous ne sommes, et je veux vous prouver que vous avez tort: J'ai eu le bonheur, dans les missions auxquelles j'ai pris part, de ramener au bien nombre

Et les Celtes, appréciant son esprit de paix et de modération, l'appelaient au sein de leurs conseils.

Mais c'est surtout le peuple grec qui a eu le respect et l'admiration de la femme, parce qu'il a aimé par excellence le culte du beau. Quelques légères qu'aient été les mœurs athéniennes au temps de Périclès, il est incontestable que toutes les femmes, y compris l'Hétaïre, exclusivement destinée à la volupté, obtenaient les égards qu'elles pouvaient désirer.

Plutarque, philosophe aussi vertueux qu'éclairé, faisait consister le plus grand bonheur de la vie dans l'amour conjugal, et comparait naïvement l'affection de la femme au soleil qui anime la nature.

La débauche inintelligente, matérialiste et cynique des Romains de l'Empire n'était pas de nature à relever l'honneur, la considération de la femme; elle avait détourné les hommes du mariage, si bien que les législateurs avaient été obligés d'encourager les unions légitimes par des primes et d'attacher des peines au célibat. Et cependant, au milieu de ces orgies, tristes cadeaux du despotisme, et qui précèdent l'agonie des peuples, le Romain avait conservé, pour la plus belle fraction du genre humain, l'admiration et la déférence.

C'est en Phénicie, en Judée et à Carthage que les désordres étaient devenus plus que honteux, et que les monuments historiques nous montrent la femme méprisée par l'homme, descendue aussi bas que possible dans l'échelle sociale.

Le christianisme a-t-il dès son apparition, comme l'ont prétendu et le soutiennent encore ses disciples modernes, réhabilité la femme, relevé son courage, sa vertu et sanctifié le mariage?

La corruption était générale dans l'Empire romain et particulièrement en Judée, lorsque le christianisme a vu le jour. Or, plus d'un siècle auparavant, une association célèbre dans l'histoire des juifs, la secte des Esséniens, opposait aux exagérations, au dégoût de la sensualité, l'ascétisme le plus rigoureux et la mortification la plus dure.

Ils avaient pour les plaisirs de la chair le plus ardent mépris et exaltaient la chasteté comme une vertu qui rend l'homme semblable aux anges. La femme, qui avait été la cause première de la tentation de l'homme, de son péché et de sa mort, était un objet d'horreur et d'exécration.

Et les sectaires, pour échapper à ce danger, se retiraient dans de petits ermitages au fond des solitudes.

Au temps de Joseph et de Plin, la société des Esséniens ne se renouvelait plus par le mariage; tous, hommes et femmes, faisaient vœu de garder leur virginité et de rester célibataires.

Or, il est généralement admis que Jésus faisait partie de la secte des Esséniens. Ce qui est au moins certain, c'est qu'il avait adopté leur doctrine, et qu'il la répandait dans ses prédications.

Le Christ, en effet, enseigne une religion de mortifications et souffrances; c'est à ce prix seulement qu'on peut gagner le royaume de Dieu au sortir de cette vallée de larmes.

La femme est pour lui un être impur, et la regarder avec un œil de convoitise est déjà avoir commis un crime dans son cœur.

« Il y en a, dit-il, qui sont eunuques dès le ventre de leur mère, et qui sont nés tels; il y en a que les hommes ont fait eunuques; et il y en a qui se sont rendus eunuques eux-mêmes pour gagner le royaume du ciel. »

Jésus, en outre, a sanctifié le célibat autant par sa conduite et son exemple que par ses discours. Aux yeux de la doctrine essénienne, il doit avoir eu d'autant plus de mérite qu'il avait fait naître autour de lui, dans la foule qui composait sa suite, plusieurs passions ou admirations féminines assez violentes, au moins celle de Marie-Magdeleine.

Donc, c'est en s'efforçant de rendre le vieux monde *essénien*, de le rattacher à cette secte, que le fondateur du christianisme a entrepris sa régénération religieuse.

Dira-t-on qu'il a par ce procédé relevé l'amour, réhabilité la femme et le mariage?

Saint Jean le disciple bien-aimé, qui, suivant une ancienne tradition, est mort vierge, a dans son apocalypse indiqué quels seraient les bienheureux les plus élevés en gloire et occuperaient les premières places devant le trône de Dieu: « Ce sont ceux qui ne se sont pas souillés avec les femmes, car ils sont vierges, ils suivent l'agneau partout où il va. » (Apoc. XIV).

Saint Paul n'admet pas l'égalité des sexes. D'abord la femme est, par son origine même, inférieure à l'homme.

« Je veux que vous sachiez que le Christ est chef de tous les hommes, que l'homme est chef de la femme... »

Puis exposant ses idées sur le genre de coiffure qui convient aux deux sexes:

« L'homme ne doit pas se couvrir la tête, parce qu'il est l'image et la gloire de Dieu, tandis que la femme est la gloire de l'homme; car l'homme n'a pas été tiré de la femme, mais la femme de l'homme. C'est pourquoi la femme doit porter sur sa tête, à cause des anges, la marque de la puissance que l'homme a sur elle. »

Et il ajoute que c'est une gloire pour la femme de laisser croître ses cheveux, tandis que c'est un déshonneur pour l'homme.

En second lieu, l'infériorité de la femme résulte de sa faute. Elle a été dupe et complice de Satan, elle a introduit le mal dans le monde, elle a perverti l'homme.

« Que la femme, dit-il, s'instruise dans le silence avec soumission. »

« Je ne permets pas à la femme d'enseigner ni de prendre autorité sur l'homme, mais je lui ordonne de demeurer dans le silence. »

« Car Adam a été formé le premier, Eve en

suite. Et Adam n'a pas été séduit, mais la femme ayant été séduite est tombée dans la prévarication. » (Ep. ad Thim. II. — 11 à 15).

Parlant ailleurs du mariage, il ne le considère que comme un pis-aller à l'usage des natures sur lesquelles la chair a trop d'empire. C'est une concession faite bien à regret à un mal dont on ne peut se débarrasser.

« Il est bon que l'homme ne touche aucune femme. Néanmoins, pour éviter la fornication, que chacun ait son épouse et chacune son mari. »

« Que le mari rende le devoir à sa femme et semblablement la femme le devoir à son mari. »

« Le corps de la femme n'est pas en sa puissance mais en celle de son mari. De même le corps du mari n'est pas en sa puissance, mais en la puissance de sa femme. »

« Ne vous refusez point l'un à l'autre le devoir, si ce n'est peut-être d'un consentement mutuel et par occasion, pour vaquer à la prière; puis révenez-y ensemble de peur que Satan ne vous tente à cause de votre incontinence. »

« Je vous dis cela comme une chose pour laquelle on a de l'indulgence, mais non pas qu'on vous commande. »

« Je voudrais en effet vous voir tous dans l'état où je suis... »

« Je dis à ceux qui ne sont point mariés et aux veuves, il est bon de demeurer en cet état, comme moi-même. »

« Que s'ils ne peuvent se contenir qu'ils se marient, car il vaut mieux se marier que de brûler... »

« Quant aux vierges je n'ai point de commandement du Seigneur à leur transmettre, mais je leur donne un conseil, ayant obtenu de la miséricorde du Seigneur de lui être fidèle. »

« Je pense donc qu'il est bon, à cause de la nécessité existante, et parce qu'il est bon qu'il en soit ainsi que l'homme reste vierge. »

« Etes-vous lié à une femme ne cherchez point à vous délier. N'êtes-vous point lié? ne cherchez point de femme. »

« Si vous avez pris femme, vous n'avez pas péché, et si une vierge s'est mariée elle n'a pas péché. Mais il y aura des tribulations dans la chair. Et moi je vous les épargne. »

« Voici donc, mes frères, ce que je vous dis: le temps est court, et que ceux qui ont des femmes soient comme s'ils n'en avaient point... »

« Celui qui marie sa fille fait bien, mais celui qui ne la marie pas fait mieux. » (Ep. ad. Chor. VII).

Ainsi saint Paul ne défend pas le mariage, mais il ne le considère que comme un remède à l'incontinence et il en détourne de toutes ses forces.

Les docteurs chrétiens et les fidèles de l'église ne pouvaient manquer de suivre leur apôtre. Et voilà la plaie du *monachisme* qui commence. Dès

le début du christianisme, le célibat et la chasteté furent considérés comme la condition essentielle d'une vie parfaite.

Tertullien a appelé la femme: « la porte du démon. »

MONDIÈRE.

(A continuer.)

Courrier de Paris.

SOMMAIRE: — Les décorés du 15 août. — Adrien Marx et Paul de Kock. — Les faux dieux. — Ce qui est permis et ce qui ne l'est pas. — Beaux traits de l'histoire de France, ou la reconnaissance d'un comte. — Une brochure. — Utile précaution. — Le czar et la reine d'Espagne.

Encore les décorés du 15 août! Le *Réveil* en ayant donné la liste, ce serait abuser que d'y revenir.

Mais la littérature a constaté, il faut bien qu'on le sache, et avec une très vive douleur... incontestablement... que bien peu de ses adeptes avaient été favorisés par le prince (style ministériel).

Voilà s'épanouir à sa boutonnière le fameux ruban rouge, objet de tant de convoitises, et... se promener sur le boulevard: voilà le suprême bonheur de la vie...

Et quand on songe que le jeune Adrien Marx, que ses platitudes journalistiques désignaient suffisamment, se trouve, lui aussi, réduit à attendre des temps meilleurs!

Quoi! ces phrases onctueuses, ces flatteries toujours si habilement dissimulées, hélas! que plusieurs de ses confrères ont soupçonné le rédacteur du *Figaro*, d'un amour insensé; quoi! toutes ces gentillesses, tous ces sauts, tous ces bonds qui rendraient un clown jaloux; quoi! ces allures de page énamouré de sa suzeraine, peine perdue!!!

C'est à douter de tout, même de la reconnaissance des grands. Heureusement qu'il y a sur ce sujet de nombreuses dissertations, ce qui me dispense de recommencer.

Mais que le petit Adrien se console, la main qui fait ces plaies peut aussi les guérir. Et qui sait?... le baume est peut-être là... tout prêt: le 15 novembre réparera l'injust... (qu'allai-je dire!...) l'oubli du 15 août.

On avait aussi beaucoup parlé de Paul de Kock. Mais lui également a vu s'évanouir cet espoir, et ses amis ont cassé leur encensoir sur son nez. Et cependant avaient-ils assez crié qu'il n'y a jamais eu qu'un auteur moral: PAUL DE KOCK.

Moi, qui ne suis ni son ami, ni son ennemi, ni son parent, ni son allié, et qui ne le connais que pour l'avoir lu, je ne suis pas précisément de cet avis, et puisque l'occasion s'en présente, il me sera bien permis d'exprimer mon opinion sur son compte.

Dans les détails, il est plus que grivois, il est souvent graveleux, pour ne pas dire plus, et je n'ai jamais trouvé de moralité vraie dans ses dénouements. En outre, il manque d'imagination, et qui a lu un de ses romans les a lus tous.

Ce que je lui reproche par dessus tout, ce n'est peut-être pas d'avoir constamment pris pour thème l'adultère, mais c'est de nous l'avoir peint sous les couleurs les plus ridicules, mettant toujours les rieurs du côté du trompeur aux dépens de la victime.

Que peut-il donc y avoir de si drôle dans la situation d'un homme à qui l'on a volé, je ne dirai pas son honneur, car le déshonneur est pour l'amant, mais son bonheur? Qu'y a-t-il de si moralisateur? Se réjouir du malheur d'autrui, c'est presque s'en rendre coupable.

L'adultère est un sujet qu'on ne devrait traiter qu'au point de vue philosophique et social, et tous nos efforts devraient tendre à l'extirper de nos mœurs.

de païens endurcis en leur démontrant, par des faits, que le chemin du ciel est moins étroit qu'on ne le dit.

Le corsaire eut un geste d'impatience.

— La confiance en nous et la soumission aux commandements de l'Eglise, telles sont les seules choses que nous exigeons.

— Allons au fait, s'exclama Gendron.

— Mon cher fils, reprit le jésuite d'un ton paternel et quelque peu dolent, vos intentions sont pures, et, pourvu que vous croyiez au pape et à Dieu, tout peut s'arranger. M^{me} De Frêne a raison de résister à vos desirs; mais, je vous le répète, en accédant à son caprice, vous avez fait un coup de maître. Je connais le chevalier; il tiendra son serment, dût-il en mourir. Donc, vous n'avez pas à vous inquiéter de ce côté. Quant à la marquise, persuadée qu'elle sera qu'elle n'a plus rien à craindre de vous, étant gardée par la présence d'un autre, elle se livrera sans aucune défiance, alors que vous aurez pu saisir le moment opportun.

— Mais la religion...

— A Dieu ne plaise que je veuille vous inciter au mal, mon fils bien-aimé, — et l'abbé regardait par dessus ses lunettes pour voir l'effet que produisaient ses paroles, — mais vous pouvez, sans offenser la sainte Eglise, goûter avec M^{me} Hortense ces mesquines jouissances de l'amour qu'on prétend ineffables et que je méprise, à condition que vous les fassiez sanctifier.

— Alors, il faut attendre la dispense.

— Rassurez-vous. En partant de Rome pour évangéliser ces populations asiatiques auxquelles François-Xavier a, le premier, porté le flambeau de la foi, j'ai reçu du Saint-Père des pouvoirs très-étendus que je suis heureux de pouvoir utiliser en cette occasion.

— Que ne me l'avez-vous dit plus tôt?

— J'attendais d'être complètement édifié sur vos intentions. Aujourd'hui que je connais vos bons sentiments, je devancerai pour vous l'autorisation pontificale à deux conditions: la première, que vous me promettrez de demander au Saint-Siège la consécration du fait accompli; la seconde, dictée par le pape lui-même, que vous ferez une aumône à notre ordre. Acceptez-vous?

— De grand cœur.

Ce disant, Gendron tira de sa poche des tablettes sur lesquelles il traça à la hâte quelques lignes; alors, les tendant à l'abbé:

— Tenez, mon Père, dit-il, voici un bon de dix mille livres sur ma cassette particulière; donnez-moi votre bénédiction.

Il s'agenouilla, et le jésuite étendit sur sa tête ses deux mains sèches et nerveuses, puis il l'attira à lui et l'embrassa avec effusion.

— *Ad majorem Dei gloriam*, dit-il.

— O mon Père, murmura Gendron, merci, merci, car vous me rendez bien heureux; et il s'enfuit.

— Tout pour le ciel et la Compagnie, soupira Gignoud en se signant lorsqu'il n'entendit plus le bruit de ses pas; Dieu gagne une âme, nous, des sequins; chacun y trouve son compte.

Il serra précieusement le papier dans sa poche, remit ses dards dans leur cornet et recommença, en homme satisfait de soi-même, sa double partie de trictrac.

XXVII.

PÊCHE A LA FRÉGATE.

— C'était la frégate amirale sur laquelle vous étiez, demanda tout-à-coup Gendron au chevalier?

— Oui.

— Et, par conséquent, la plus riche des quatre?

— Oui.

La fierté native du jeune homme était demeurée si vivace, malgré sa nouvelle position, qu'il n'avait pu se décider jusque-là à dire *monsieur* au corsaire.

— Sauriez-vous me renseigner sur le chiffre approximatif des richesses y-renfermées?

— Non.

— Cependant elles sont considérables?

— Je le crois.

— Il suffit.

Gendron était l'homme des résolutions soudaines. Quoique insuffisamment éclairé, il donna l'ordre de procéder immédiatement au sauvetage de la frégate naufragée. Il pensait ainsi réaliser un bénéfice certain, en même temps qu'il donnerait à la marquise un spectacle aussi nouveau qu'intéressant pour elle. Il fit donc disposer au bord de la mer, sur le rocher témoin des exploits d'Inglebert, une tente fort commode, et vint prier Hortense de l'y accompagner. Elle accepta de fort bonne grâce et s'y rendit aussitôt, non toutefois sans prendre avec elle son éventail, sa petite chienne *mistress* et d'Ailly.

Lorsqu'ils y arrivèrent, ils virent le *Neptune* et la *Houï*, complètement radoubés, se balancer gracieusement sur la mer, en dehors de la baie, l'un à la droite, l'autre à la gauche du vaisseau submergé. A un signal donné, huit ancres furent jetées à la mer pour assurer l'immobilité des deux corvettes, après quoi, sur chacune d'elles, Ben-Assim établit trois moulinets ou échelles d'engin. Un Hollandais, bon plongeur, et dont déjà on avait utilisé les talents pour reconnaître l'endroit précis où avait sombré la frégate maltaise, fut chargé de fixer solidement à chaque

coinc un énorme crampon de fer; cette manœuvre réussit à souhait. Alors, plongeant à diverses reprises, il attacha successivement à chacun de ces crampons un câble solide dont le bout opposé s'enroulait autour des moulinets que des bras vigoureux, agissant simultanément, mirent en branle. Vingt minutes ne s'étaient pas écoulées que le bout du grand mât paraissait à fleur d'eau.

Tout à coup un craquement sinistre se fit entendre.

— Halte! commanda Ben-Assim; tous s'arrêtèrent comme par enchantement.

Un séjour de six semaines au fond de la mer avait légèrement pourri le bois déjà ancien de la frégate, et l'un des crampons était sur le point de se détacher; il importait dès-lors de parer à un danger imminent en passant un nouveau câble sous la quille du vaisseau. Morke, le plongeur, accepta cette mission périlleuse et s'élança de nouveau dans l'onde. Après quelques minutes d'une attente anxieuse où les poitrines des spectateurs de ce drame sous-marin haletaient dans l'appréhension d'une catastrophe, il reparut du côté opposé, tenant entre ses dents le câble du salut, et fut hissé à bord du *Neptune*.

Le sauvetage s'acheva sans autre incident; l'Océan rendit sa proie et la frégate sortit tout entière du gouffre écumeux, laissant l'eau s'écouler en cascades bleuâtres par les mêmes ouvertures qu'avaient faites les boulets africains et qui avaient causé sa perte. Gendron fit enlever sous ses yeux les canons et réparer les plus graves avaries, ensuite il défendit provisoirement à tout son équipage l'entrée de la frégate.

(La suite au prochain numéro.)

Daniel OLIS.

Mais il a été incompris et gaspillé par une foultitude de grimauds qui ont demandé au scandale une réputation que le talent ne pouvait leur donner, et j'ai la conviction que bien des femmes ont trompé leur mari, qui ne l'auraient pas fait, si elles n'avaient pas lu *Gustave le mauvais sujet* ou *Monsieur Dupont*.
D'ailleurs, Paul de Kock a-t-il ouvert une voie nouvelle? A-t-il enseigné quelque chose? A-t-il donné les notions du juste, du vrai et de l'honnête?
Si oui, qu'on le décoore; si non, il ne mérite rien... qu'un fauteuil à l'Académie.

Le reste des candidats dont l'espoir fut déçu, ne vaut pas l'honneur d'être nommé.

Ne pas jeter des croix à toutes ces mains avides, c'est s'épargner des remords.

Peut-être le gouvernement en a-t-il déjà. Car on ne saurait nier que la démoralisation qui règne dans les classes inférieures, et même dans les classes moyennes de la société ne soit le résultat de cette littérature malsaine dont le peuple se laisse abreuver.

Partout, dans ces journaux à un sou, dans cette presse inutile, inventée par des spéculateurs embarrassés, ce sont des bandits qu'on idéalise : on promène l'imagination du lecteur du bagueau Lupanar, du Tapis-Vert à la place où se dresse l'échafaud.

Au fond de tout cela, qu'y a-t-il? ni enseignement, ni moralité; il n'y a pas même une idée. Des phrases tronquées, des mots redondants, un style déclamatoire, des aventures où l'immoralité le dispute à l'in vraisemblance et souvent à l'odieux : voilà ce qu'on donne à l'ouvrier travailleur qui cherche et qui veut apprendre.

Et, quand après une journée de rude labeur, il vient s'asseoir à son foyer entre sa femme et ses enfants, c'est avec *Rocambole* ou bien la *Chambre Rouge* qu'il passe la veillée.

Ces nuits d'orgies que l'écrivain fait flamboyer à ses yeux, cet or que les héros vont semant à pleines mains, les éclats de rires des courtisanes, le râle des victimes qu'on assassine le soir au fond des bouges, tout cela l'attire, le fascine, occupe sa pensée, remplit son cerveau et... il ne reste plus de place pour les nobles pensées, les grandes et belles actions.

Le peuple oublie ses intérêts; il reste étranger aux affaires de son pays; le progrès continue sa route une torche à la main, et le malheureux ne voit pas les gerbes d'étoiles qui jaillissent du flambeau civilisateur; la science découvre à chaque pas des horizons nouveaux, autour de lui des hommes s'agitent pour la défense et le maintien de ses droits, qu'importe?... Ce qu'il veut, c'est la suite des *Dames de l'Amour* et des *Nuits de l'Opéra*!

Non-seulement ces journaux entravent la pensée, mais ils faussent le jugement.

Combien avons-nous vu d'écrivains sans vergogne travestir l'histoire, livre sacré trop souvent profané!

Que de caractères dénaturés! que de physionomies barbouillées à plaisir! Que de types mutilés! Combien de fois entre autres avons-nous vu calomnier et insulter la Révolution par des hommes qui, sans elle, seraient peut-être encore attachés à la glèbe.

Robespierre, Danton, Saint-Just, Camille Desmoulin, sont transformés en tigres altérés de sang, et les conventionnels qualifiés hautement de misérables.

Où va-t-on puiser de pareilles appréciations historiques!

Certes, nous ne nous plaignons pas de ces attaques. Qu'ils continuent à trainer dans la fange les hommes de la Révolution, si leur haine n'est pas assouvie ou si leur spéculation n'est pas assurée. Mais que diraient-ils, et que nous dirait-on, si nous nous permettions de traiter un monarque d'assassin ou de despote, ce monarque eût-il ordonné la Saint-Barthélemy, signé la Révocation de l'Édit de Nantes, etc.

Pendant l'affolement de la foule ignorante pour les guérisons miraculeuses du zouave jongleur, tout passe inaperçu, et le peuple qui a tant besoin d'apprendre, de se renseigner et de lire, ne sait pas que M. Beulé, professeur d'archéologie à la Bibliothèque impériale, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, vient de faire paraître une brochure, une nouvelle critique sur la nouvelle organisation de l'armée, brochure qui devrait être dans toutes les mains.

Le cadre du *Réveil* ne me permet pas d'apprécier comme je le voudrais cette œuvre consciencieuse due à la plume d'un savant historien, et d'un écrivain qu'on peut dire illustre sans être taxé de flatterie; mais je puis toujours la signaler aux lecteurs du journal et les engager à la lire.

Ils y trouveront non-seulement des pensées élevées, mais encore des idées justes, ce qui est rare par le temps de corruption dans lequel nous vivons, temps où toutes les plumes sont à vendre et toutes les consciences à acheter.

Mais M. Beulé n'est point un de ces hommes; c'est un apôtre, lui; il a un grand talent, un grand esprit, un grand cœur et il a mis tout cela au service de la vérité et de la justice.

La justice! celle qui siège au palais, vient de débouter Parent de sa plainte contre André, et en le condamnant aux dépens.

Ainsi, voilà qui est bien convenu : vous passez sur le boulevard, un soir, dans la foule, heureux et confiant, rêvant au bonheur d'hier, souriant à celui de demain. Tout à coup, un homme qu'on n'a jamais vu, qui ne porte aucune marque distinctive, un homme qu'on laisse marcher derrière soi, parce qu'on ne sait pas qu'il est là pour épier votre pensée, sonder votre regard, interpréter vos gestes et boire vos paroles; un homme, dis-je, vous prend au collet, vous traîne jusqu'au poste et de là à Mazas, où vous restez quinze jours, vous injurie, vous maltraite, vous appelle misérable, et quand vous vous plaindrez, l'homme vous répétera avec Lafontaine :

Allez, vous êtes un ingrat!

Et vous paierez les frais. Donc, désormais nous avons à voir près de qui ou devant qui nous marchons dans la rue. Tenons notre langue, bridons notre pensée, les André sont là.

Cette décision, a-t-on dit, a calmé l'indignation profonde qu'avait fait naître dans le cœur du czar la condamnation de Bérézowski, trop douce à son gré.

Mais pourquoi tous les instituteurs français sont-ils chassés de la Russie?

Sans doute, ils doivent enseigner l'immoralité et la révolution, ces hommes nés dans un pays qui a épargné la tête d'un régicide, et l'innocent est appelé à payer pour le coupable.

Allons la main qui a signé cet ukase est bien la même qui signa l'arrêt de mort d'un peuple, alluma l'incendie, organisa le pillage et décréta le meurtre! Il est dit que l'étroit cerveau des despotes n'accouchera jamais que de pensées barbares.

La reine d'Espagne, elle, trouve plus prompt de faire une fausse couche que d'accoucher.

Pendant ce temps, la nation espagnole sent comme sa souveraine ses flancs s'agiter dans les douleurs de l'enfantement. Je fais des vœux ardents pour que l'Espagne accouche enfin... de la liberté!

Henri ROLAND.

BIBLIOGRAPHIE

L'ouvrage de M. Marc Dufraisse, ancien représentant du peuple, professeur au polytechnique de Zurich, *Histoire du droit de guerre et de paix de 1789 à 1843*, vient d'être mis en vente ces jours derniers chez l'éditeur *Armand Le Chevalier*. Ces mots latins : *non nova, sed oblita* qui se trouvent en exergue sur la première page disent assez ce que l'auteur a voulu écrire. Il est des souvenirs éteints dans la mémoire du temps présent, qu'il est utile de faire revivre : ce sont les actions à jamais mémorables d'un peuple autrefois maître de lui-même, de sa liberté et de son avenir. — Ce livre, d'une haute portée morale et politique, est destiné à produire une vive impression sur tous les esprits, car tout le monde voudra le lire. A l'heure actuelle, on peut regarder son apparition comme un important événement, autant à cause des questions capitales qu'il aborde qu'à cause des accusations écrasantes et bien méritées qu'il lance contre des temps auxquels on s'efforce, sans crainte, de nous ramener. Cette histoire du droit de guerre et de paix soulève les problèmes les plus graves et les plus importants que l'esprit humain puisse concevoir; nous pouvons dire que M. Marc Dufraisse les résout tous sans faiblesse dans le sens de la liberté la plus absolue. Il est souvent implacable et terrible dans le procès qu'il fait à tous les pouvoirs; il n'est jamais au dessous de la vérité et de la justice. Il rudoie son ennemi, et ne lui fait pas grâce, parce qu'il sait qu'il a à lutter contre un adversaire abject et méprisable, ennemi de l'humanité tout entière, demandant chaque jour de nouvelles victimes, non content des flots de sang qu'il a répandus pour satisfaire son ambition et son égoïsme fatals. Mais M. Dufraisse ne se contente pas de flageller tous ces pasteurs de peuples, comme ils le méritent, il cherche à rétablir la vérité historique dans toute sa pureté. Il étudie les faits aux sources les plus honnêtes, les plus morales, et il nous montre les conséquences inévitables et désastreuses que produisent sur les esprits non prévenus ces qualités d'emprunt et ces vertus mensongères dont des historiens sans aloi affublent sans vergogne les hommes de l'histoire, et qui font les peuples dupes des caprices et des roueries des grands. En faisant un extrait d'un passage du livre, le lecteur pourra juger des sentiments énergiques et purs qui animent constamment l'auteur.

A. BAUME.

« Je ne suis pas de l'école historique où l'on assigne les moindres origines aux plus grands événements. Je ne crois pas, par exemple, que la Révolution française soit l'effet d'un complot de francs-maçons.

« Toutefois, je ne puis m'empêcher de reconnaître que la guerre eut souvent de tristes causes. « J'ai vu, disait Mirabeau, l'Europe incendiée pour le gant d'une duchesse trop tard ramassé. » Si l'on en croit l'abbé de Saint-Pierre, la rivalité de Colbert et de Seignelay, son fils, contre les frères Louvois et Le Tellier, alluma la guerre de Hollande en 1674. Tout le monde sait également que Henri IV, dans sa verte et galante vieillesse, tomba violemment amoureux d'Henriette de Montmorency, et que, pour l'avoir à sa main, il maria la jeune personne, à la cour, au prince de Condé. On sait aussi que l'époux malappris résolut d'emmener sa femme hors de France, afin de la dérober à la lubricité sénile du roi. On sait encore que la fugitive fut longuement poursuivie ou plutôt précédée sur la route, de relai en relai, par Henri-le-Grand, déguisé en postillon, avec un emplâtre sur l'œil gauche; et qu'enfin, sous prétexte de Juliers et de Clèves, les régiments de France partaient déjà pour la conquête de la dame, quand, le vieux satyre ayant trompé et déshonoré la sœur de Ravallac, cet exécrable vengeur de la sainteté de la famille arrêta, d'un coup de couteau, l'exécution du « grand dessein ».

« Les contemporains connaissent rarement, rarement ils soupçonnent la cause d'une guerre, dont ils endurent les malheurs. Les peuples ont toujours foi au prétexte et ne croient jamais au motif vrai. Les

révélation arrivent avec le temps; l'histoire découvre peu à peu les ressorts, d'abord secrets, du mouvement des empires, du choc des armées, des sacrifices de sang humain. Quand la lumière est faite, on est tout surpris du mobile vain d'une longue, d'une grande guerre; honteux de la gloire plus vaine encore dont la fumée nous enivra, et, tout confus d'avoir été dupe, on va se faire prendre à la même piperie... »

« Sur cette terre des extrêmes le peuple n'a jamais su s'arrêter, même un instant, dans le milieu juste et sage. J'en suis venu à penser de lui ce qu'un autre solitaire, le moine de Wiltenberg, disait de l'esprit humain : « c'est un paysan ivre; il tombe d'un côté, vous le remettez sur son âne, il tombe de l'autre. »... »

On dit en outre que l'auteur n'a pas d'espérance dans la foi et l'amour de la jeune génération pour la liberté.

LETTRE STÉPHANOISE

A Monsieur le Directeur du journal le Réveil.

Saint-Etienne, 25 août 1867.

Alex. Dumas fils a dit dans une charmante nouvelle (*Une loge à Camille*, je crois) : « Tout le monde a sa bête noire, sa robe de Nessus, son épée de Damoclès suspendue sur sa tête. Les uns ont des dettes, des créanciers, d'autres un parent qui ne meurt pas, etc., etc. Pour moi, ma bête noire, ma robe de Nessus, mon épée de Damoclès, c'est le billet de spectacle. »

Eh bien! moi, c'est le Parquet!... Cette pensée, ce mot, le Parquet... a le don de me faire frissonner. — Et cependant je vous prie de croire que je suis honnête homme.

Sans le Parquet, qui du reste, et à certains moments donnés, peut être une fort bonne chose, je pourrais, afin de faire cesser le scandale, vous signaler tous les amants de Mme X... vous savez, la jolie blonde qui pour écrire à l'un d'eux copie l'un des chapitres de *l'Imitation de J.-C.*

Sans le Parquet, je serais capable de vous faire connaître la plus grosse des ficelles dont se servent les R. P. Jésuites pour agglomérer le plus grand nombre possible d'élèves dans leur fastueux collège!...

Sans le Parquet, je pourrais vous signaler l'auteur de la fameuse proclamation datée de Saint-Dièr, à propos des élections, et que M. J.-M. Maras défendra devant les tribunaux contre M. Binachon.

Sans le Parquet, je pourrais encore vous raconter d'un bout à l'autre les amoureuses confidences de M. l'abbé Z. à une grosse dame qui... ne fait qu'en rire.

Sans le Parquet, je vous dirais comment un ancien officier ministériel s'est sauvé de chez une grisette et comme quoi, quelques heures après, il accompagnait le Saint-Sacrement à la procession de sa paroisse.

Et vous croyez après cela qu'il est facile à un pauvre chroniqueur bossu, tortu, etc., etc., d'arriver à faire un courrier, je ne dis pas intéressant, mais simplement passable?... Impossible!...

Que Dieu vous garde, ami lecteur, du sot métier de chroniqueur!... Le chroniqueur est en effet la bête noire de beaucoup de gens. Que voulez-vous!... partout il rencontre la sottise unie à l'orgueil et à la fatuité!... Et, malgré lui, il faut bien qu'il signale aux sots leurs bêtises, aux simples les moyens dont les ambitieux se servent pour les berner... ce qui ne fait pas plaisir à leur amour-propre.

Je suis de ceux qui pensent que chacun ici-bas a sa route tracée.

La route du chroniqueur est très étroite, fort peu fleurie, et assez rocailleuse. Cependant il peut lui arriver de temps à autre de saisir au passage quelques faits intéressants!...

Croyez-vous que j'ai eu l'aplomb de dire à un gendarme (cette autre bête noire de bien des gens!) qui se trouvait sur mon chemin : Sors de devant mon soleil! Eh bien! (il y a vraiment des gens d'arme intelligents) celui dont il s'agit m'a salué très poliment, et, ma foi, ne pouvant lui céder le pas, j'ai filé entre ses... bottes. Depuis, je suis bien avec les gens d'armes, car le mien a longs bras; c'est un Alsacien qui, en savourant une choppe, me disait : Vois-tu, pitiot (nous sommes bien ensemble, Nisus et Eurycle, quoi), si je ne suis pas gradé, c'est la faute aux faux rapports. *La bonne du lieutenant lui en veut.*

JEAN PICK.

VIE

D'ARMAND LE BAILLY

(SUITE)

Vous l'entendez, le pauvre enfant, il dit qu'il part pour l'Italie, et il le croit. Vous verrez tout de suite où il va. Je doute qu'il ait existé beaucoup d'hommes aussi complètement dominés par l'imagination, par l'esprit, que lui. C'est là qu'il faut chercher la raison d'une foule de faits et de paroles inexplicables d'une autre manière et que l'on a trop mal interprétés, en dehors de ce critérium. Il semble vraiment que le corps et tout ce qui en dépend ne fut rien pour Le Bailly; c'était un méchant fardeau qu'il traînait

ça et là, il ne vivait que dans sa tête, et comme la pensée est sans limites et sans obstacle, tout ce que sa pensée désirait, voulait, devenait à l'instant réel, accompli.

Ecoutez encore ce touchant *post-scriptum* de la même lettre, où l'Italie est déjà oubliée :

« P. S. — Lorsque je suis entré à Paris, une pluie glaciale tombait par torrents sur mes épaules disloquées par la maladie. J'étais à moitié désolé quand je me suis souvenu de votre mot charmant, tout parfumé de bonté de cœur :

Non semper imbres.

« De grâce, hâtez-vous de me mettre sous votre parapluie pour me conduire chez M. H... et chez M. B... »

Et qu'est-ce que ces MM. H... et B...? ce sont des employés de la maison Firmin Didot. Que demande d'eux Le Bailly? Qu'on lui confie la rédaction de quelques articles d'un dictionnaire que Didot édite en ce moment-là. Vous le voyez, il est bien loin de s'en aller en Italie. Tout ce qu'il veut, c'est gagner, à l'aide d'un travail ingrat, quelques pièces d'un franc.

« M. B... n'avait que des politesses à me faire. — C'est beaucoup dans ce bas-monde où les poètes sont mis à la porte comme des chiens. M. H... n'a pas été moins charmant. Il a mis de l'utile dans l'agréable. J'ai lu dans M. A... une dizaine de notices qui n'étaient pas encore patronnées. Elles ne feront pas deux pages dans le volume. »

Il travaille donc à ces bagatelles. Et encore éprouve-t-il une foule d'ennuis à leur endroit. Tel article qui lui a été promis lui est enlevé; il rencontre de mauvaises dispositions à son égard chez telle et telle personne qui lui pourrait être secourable. Quoi qu'il en soit, il a repris son logement de Grenelle, ses habitudes, sa vie laborieuse et tracassière. Il cherche à se rattacher à l'existence, à faire son sort plus supportable. Mais il avait trop présumé de ses forces. Des privations, un régime malsain ne tardèrent guère à annihiler le bien-être relatif qu'il devait au séjour et aux bons soins de la maison de Vincennes. Une nouvelle crise, plus violente que la première, se produit dans la maladie qui est en lui jusqu'à ce qu'elle le tue; sa faiblesse devient extrême, son état déplorable : il lui faut rentrer à la Charité, dans la même salle, dans le même lit qu'il a quittés depuis un mois. On est alors aux premiers jours d'octobre.

Et vraiment, en ces moments-là, Armand Le Bailly est touchant, j'oserais dire admirable. Il souffre, ou bien la douleur s'endort en lui dans la faiblesse et la chaleur absorbante de la fièvre. Qui ne croirait qu'il va s'abîmer dans l'amertume et la tristesse de sa jeunesse flétrie, ne rien faire, oublier et lui et la vie qu'on mène dans ces rues et ces maisons au milieu desquelles il ne passe plus? Tout au contraire. Puisque la maladie et la fièvre le nourrissent, il s'élève au-dessus des soucis de l'existence du corps; il délirait et les journaux et les tristes revues qui lui donnent parcimonieusement un morceau de pain, quand il bat le pavé de la ville; il nage en pleine poésie. Voici ce qu'il écrit le 7 octobre 1859 :

« Malgré ma faiblesse, j'ai encore travaillé. J'ai même eu de belles nuits poétiques semées de songes d'or. Dans une de ces visions, plus intuitives que les autres parce que j'étais plus faible et que le délire était plus profond, j'ai écrit dans ma cervelle une belle pièce pour Garibaldi, intitulée : *Un million de fusils.* »

Ce n'est que lorsqu'il se sent mieux qu'il revient vers la pauvre littérature qui le fait vivre, ou à peu près; car, au moment joyeux pour tout autre, où le malade guéri franchit la porte de la maison de douleur, met le pied dans la rue et aspire avec joie le grand air et la liberté, Le Bailly sait qu'une pâle compagne l'attendra sur le seuil : la faim. Il se met donc en mesure. Il écrit à la hâte quelques articles sur son lit; il les adresse à la *Revue des Races latines*. Nous avons sous les yeux une lettre où il réclame de M. Hergelman, directeur de ladite *Revue*, une somme de 390 fr., qui lui est due depuis longtemps. Certes, cette somme, s'il avait pu la recevoir, lui eût été alors une fortune. Je vois qu'il la demande avec instances et en vain. Il paraît toutefois que ce différend s'arrange, car la *Revue* publie de lui une longue nouvelle en décembre 1862.

Le moment approche où il va de nouveau sortir de la Charité. Il écrit alors :

« Je quitte l'hôpital probablement lundi matin, si ce n'est dimanche. Je me suis élevé au-

dessus de la faiblesse physique par la puissance morale. J'ai dit : il faut marcher. »

Il se lève et marche, en effet, mais à grand'peine. Cette fois encore, il s'est illusionné sur ses forces. Du moins, le brave médecin qui l'a déjà secouru l'envoie à Vincennes, comme en septembre. Il y passe une ou deux semaines pendant lesquelles il recommence ses promenades solitaires sous les bois. Son état s'améliore visiblement; il travaille; l'espérance de vivre rentre en lui avec ces violents désirs de réputation littéraire qui, du reste, ne l'abandonneront jamais. Il peut retourner à Paris avant la fin d'octobre.

(La suite au prochain numéro)

ARISTIDE FRÉMINÉ.

L'OBÉISSANCE.

Nous donnons, à titre de simple curiosité, la lettre de saint Ignace de Loyola sur l'obéissance :

Laissons (1) sans peine les autres ordres religieux nous surpasser par les jeûnes, les veilles, par la sévérité du régime et de l'habit; c'est par la vraie et parfaite obéissance, par l'abdication de leur volonté et de leur propre jugement, que je désire surtout que se fassent remarquer les enfants de cette Société. Il faut ne pas voir dans la personne du supérieur un homme sujet à l'erreur et aux misères, mais Jésus-Christ lui-même. Il faut obéir au supérieur, non pour sa sagesse et sa bonté, mais par cela seul qu'il représente Dieu, et qu'il est investi de l'autorité de celui qui a dit : Qui vous écoute m'écoute, qui vous méprise me méprise. S'il manque de prudence et de sagesse, il ne faut pas pour cela se relâcher en rien de l'obéissance qui lui est due, en tant que supérieur, puisqu'il remplace celui dont la sagesse ne saurait être trompée. Dépouillez entièrement votre volonté : cette liberté, que votre Créateur vous a départie, il faut librement la lui livrer, la lui consacrer en la personne de ses ministres. Plus cette partie de notre âme a d'importance, plus le sacrifice que nous en faisons par l'obéissance en acquiert de prix.

Celui qui voudra tout entier et sans réserve s'immoler à Dieu, devra, outre sa volonté, lui offrir son intelligence; en sorte que, non-seulement il veuille, mais encore pense de même que le supérieur et soumette son jugement au sien, autant qu'une volonté toute dévouée peut faire fléchir l'intelligence. Si, pour empêcher la volonté de s'égarer, nous la confondons avec celle du supérieur, de même l'intelligence, pour ne pas se tromper, devra se régler sur celle du supérieur représentant Dieu, interprète de la volonté divine. L'éclatante simplicité de l'obéissance disparaît quand nous mettons intérieurement en question si ce qu'on nous commande est bien ou mal. Convaincus que l'ordre du supérieur est l'ordre de Dieu même, un élan aveugle de la volonté avide d'obéir vous entraînera sans laisser même lieu à la réflexion.

Telle est l'obéissance, sorte d'holocauste, où l'homme tout entier, sans rien garder de lui-même, s'immole à son Créateur, à son Seigneur, par la main de ses ministres, dans le feu de l'amour divin; pleine et entière renonciation par laquelle le religieux abdicque volontairement tous ses droits sur lui-même, pour qu'en vertu de cet abandon volontaire et de cet asservissement, la divine Providence, par la main du supérieur, le gouverne et le possède. C'est ainsi qu'obéissent les vrais et sincères enfants de la Société.

EN L'AIR.

PETITE CHRONIQUE.

Sont-ce les champignons, ou est-ce le choléra? Les médecins et les croyants de Fourvières veulent que ce soit les champignons. — Je suis tout-à-fait de cet avis; — cependant, comment se fait-il que les procédés, jusqu'à ce jour réputés infaillibles pour distinguer le champignon vénéneux du champignon inoffensif, manquent leur effet?

En attendant qu'on ait répondu à la question, comme les lauriers du baron Brisse m'empêchent de dormir, je veux me permettre de vous indiquer un excellent moyen : Plongez les champignons que vous venez de cueillir dans un vase d'eau tiède (il n'est pas nécessaire que l'eau soit salée); lavez-les et laissez-les tremper pendant deux ou trois heures.

Le poison du champignon étant soluble, se dissout facilement et vous n'aurez plus, pour votre parfaite tranquillité, qu'à les relaver dans plusieurs eaux avant de les accommoder.

Enfin!... il est démasqué ce sublime zouave, ce protégé des dieux, ce merveilleux guérisseur de la Roquette.

Depuis un mois le charlatanisme le plus grossier s'étalait, avec assurance au grand soleil de la civilisation, et son succès allait toujours croissant.

Des hommes, des femmes de toutes les classes de la société, abjurant toute raison et toute intelligence, s'en allaient consulter un jongleur qu'il suffisait de

(1) Lettre de saint Ignace de Loyola sur la vertu d'obéissance. Constitutions des jésuites. Paulin, édit. 1843.

toucher pour s'en repartir ingambe quand on était venu paralytique.

Ce zouave fait encore tous les jours le voyage de Versailles où il tient garnison pour se moquer des dupes qui veulent bien l'honorer de leur confiance imbécille.

Un nommé Dufayet, affineur de métaux, prête son logis à ces turlupinades et sert de compère.

Un comte de Château-Villard, guéri de la goutte, s'est, par reconnaissance et par mansuétude, fait le cornac du troupière et de son acolyte.

Pendant longtemps, journaux et journalistes, médecins et savants, tous, à l'exception de la Patrie, se sont bornés à rire, ne pouvant pas admettre qu'on pût être assez simple pour prendre au sérieux un vulgaire et grossier charlatan. Mais la foule ne riait pas... Les paralytiques affluaient rue de la Roquette, et le bienheureux zouave ne pouvait pas suffire à cette avalanche quotidienne de malades.

On sait comment grandissent les miracles. Les bruits les plus étranges ont circulé sur ces guérissons incompréhensibles et merveilleuses. — La Patrie s'en est mêlée; elle a affirmé l'histoire de la guérison d'un maréchal, — rien que cela, du maréchal Forey.

Et c'est alors quand, par un excès de zèle, on a voulu rendre complice de cette duperie un grand dignitaire de l'Etat, que tout le monde a demandé des explications, et que le maréchal paralytique a fait écrire par son aide-de-camp la vérité sur ce sujet.

Après avoir déclaré que, lors de la visite du zouave, le maréchal allait déjà beaucoup mieux et qu'il marchait même depuis trois mois, appuyé, d'un côté sur une canne, et de l'autre, faiblement soutenu par un valet, M. A. Bidiot ajoute :

« Le maréchal marchait ainsi dans son jardin, « lorsque Jacob lui fut présenté. Sans autre préam- « bule que le salut d'usage dans l'armée, le zouave « dégagea le maréchal, malgré sa résistance pré- « mière, d'abord de son domestique, dont il prit la « place et les fonctions de soutien, puis de sa canne, « et contraignit alors le malade à faire usage, pour « se soutenir, de toutes les forces dont sont suscep- « tibles ses membres affaiblis. Appelant à lui toute « l'énergie dont est capable sa puissante volonté, le « maréchal put faire ainsi, sans le secours de sa « canne, mais en trébuchant, se pliant sous lui-même, « une trentaine de pas, et, brisé de fatigue par ces « douloureux efforts, il s'assit épuisé sur un fauteuil. « Ce fut là toute la séance, ce fut là tout le résultat. « ... Après le départ du zouave, le maréchal re- « prenait prudemment et sagement sa canne et son « domestique. »

« ... Jacob ne guérit personne et ne peut pas « guérir, par la très bonne raison que tout son trai- « tement consiste à dire : *Marchez, je veux que vous « marchiez.* Sur les paralytiques dont les membres « sont complètement morts, il ne peut rien; et de « cela j'ai acquis la preuve, dans une séance à la- « quelle j'ai assisté, rue de la Roquette, dans le but « de bien assurer mes convictions après l'épreuve « de Bourg-la-Reine. Les malades, dans les membres « desquels l'influx nerveux commence à revenir et « qui, naturellement peu confiants en eux-mêmes, « ne s'aventurent qu'avec précaution à se tenir droits « ou à marcher, Jacob les soulève d'une main vigou- « reuse, et, les obligeant à de suprêmes efforts, ob- « tient d'eux un peu plus qu'ils ne faisaient aupara- « vant. C'est ce petit progrès qui, de fait, se trouve « à l'état latent chez le malade, et que la brutale « volonté de Jacob force à devenir apparent, qui « constitue ce que tant de gens appellent le miracle « du zouave. »

Je crois décidément que le jour est venu où le besoin se fait sentir de rendre le zouave à son trombone, sur lequel, paraît-il, il est d'une force... plus miraculeuse.

Résumons-nous. Puisque Jacob n'est qu'un adroit jongleur, il n'a plus qu'une chose à faire s'il ne veut pas que sa vogue diminue, c'est de s'entendre avec Marc Fournier, pour alterner avec les représentations de Batti. Il y aurait même une jolie scène à faire. On dresserait un vieux lion qui arriverait dans la cage, gouteux, paralytique, perclus de tous ses membres et qui, sur un simple regard du zouave, se relèverait et exécute- rait immédiatement sur le trapèze quelques tours de haute gymnastique. Il y aurait là un effet nou- veau ?

Cette exploitation de la crédulité et de l'ignorance populaire n'est ni digne, ni morale, ni honnête. Et nous espérons bien que tous les esprits éclairés, tous ceux qui ne sont pas enfiévrés par la superstition, voueront à ce jongleur et à tous ceux qui le protègent, la réprobation et le mépris.

La Commission nommée par le gouvernement pour ouvrir une enquête sur la possibilité d'établir un câble transatlantique partant de Brest et allant atterrir au continent américain, vient de terminer ses travaux. Toutes les études relatives à cette question, commencées, il y a quatre mois, sont aujourd'hui complètement terminées.

La fabrication du câble a été commandée à un constructeur de Londres, le même qui a fourni le réseau, fonctionnant actuellement entre les deux mers. L'immersion aura lieu au mois de mai prochain et sera confiée au *Great-Eastern*.

Voici une nouvelle qui va faire tressaillir d'aise et la jeunesse et la vieillesse lyonnaise, et le commis et le patron, et le petit crevé et le solide gaillard, M^{lle} Silly est dans nos murs.

Dimanche prochain, il nous sera permis de dire ce qu'elle est venue faire, si elle est venue chercher ou essayer de nouveaux corsages, ou faire autre chose.

L'administration des théâtres annonce la résiliation de M. Marsigny.

Et de deux.

Nous ne connaissons qu'un homme qui puisse succéder à M. Lamy, c'est Lamy lui-même.

En engageant cet artiste, M. d'Herblay ferait un coup de maître et en même temps une bonne affaire.

Le succès de la *Grande Duchesse* serait assuré, et M. Férét ne quitterait pas le Grand-Théâtre.

La première représentation de *Ruy-Blas* a eu lieu hier vendredi au théâtre des Célestins. M^{lle} Smith et M. Harville se sont montrés dignes, en tout point, de l'œuvre de Victor Hugo.

Mais, incontestablement, c'est à M. Laty que revient l'honneur de la soirée. Ce rôle de Ruy-Blas pourra compter désormais pour une des meilleures créations de cet excellent artiste.

Aujourd'hui dimanche, au Grand-Théâtre, pour l'inauguration de la saison : *la Juive*.

On annonce les mémoires de M^{me} Frigart, écrits par William Ouley. On croit que ce sera une bonne affaire.

En tout cas, c'est à tenter... Ah! une forte femme!

Voici, à propos de M^{me} Frigart, quelques renseignements sur l'acide prussique, ce foudroyant poison qui ne laisse pas de traces. L'acide prussique, nommé aussi *acide hydrocyanique*, ou *acide cyanhydrique* existe dans plusieurs organes des plantes, auxquelles il communique une odeur particulière, celle de feuilles de pêcher.

Cet acide existe en effet dans les feuilles de laurier-cerise, du saule à feuille de laurier, dans les fleurs et les feuilles de pêcher; dans les amandes amères de l'amandier, du pêcher, de l'abricotier et des autres arbres à noyaux.

Excessivement étendu d'eau, il donne un arôme agréable. On s'en sert dans la préparation de plusieurs liqueurs dont nous faisons un usage journalier. Je citerai l'eau de cerise, l'eau de noyaux, le ratafia de cerise, le ratafia de groseilles, le marasquin de Zara, etc.

L'acide prussique est le poison le plus violent, le plus subtil que nous connaissions. Une seule goutte placée sur la langue de l'animal le plus vigoureux, le fait tomber raide mort. La même goutte, appliquée sur l'œil, tue instantanément.

Dieu vous délivre de l'acide prussique.

— Il y a donc un journal religieux qui s'appelle *l'Echo du purgatoire*?

— Oui, et cette étrange publication mensuelle en est à sa troisième année.

— Et les rédacteurs? sont-ils des revenants?

— Ce sont quelques prêtres inconnus qui veulent faire croire qu'ils reçoivent des communications d'outre-tombe, et qu'ils sont initiés à tous les mystères de la vie future.

Le purgatoire est la plus utile de toutes les inventions catholiques. C'est par lui qu'on entretient une sainte terreur dans les esprits faibles, c'est lui qui procure toutes les grandes et petites messes qui se débitent pour le repos des âmes, toutes les indulgences qui s'achètent. Le besoin d'un journal entretenant la sainte ardeur de la délivrance des âmes se faisait nécessairement sentir.

On l'a baptisé *Echo du purgatoire*.

Traduction : « Si on vous dit de prier et d'acheter ou de gagner des indulgences, c'est parce que les rédacteurs du journal ont entendu les âmes qui demandaient du secours. »

— Et on s'étonne que le zouave Jacob ait trouvé tant de niais et de crédules!

Quand on a façonné les intelligences avec *l'Echo du purgatoire*!

Quelle différence y a-t-il entre Jules Valles et Adrien Marx?

— Le premier est à la Rue, le second à la cour.

Pour la Chronique : JULES FRANZ.



Enfin voilà le moment des rentrées théâtrales... et nous sommes accablés de prospectus... Grands et petits théâtres sont pleins d'ardeur et font des promesses merveilleuses...

Nous aurons donc d'agréables soirées cet hiver?

Ecoutez les directeurs :

GRAND-THÉÂTRE IMPÉRIAL

PROSPECTUS

Messieurs, A la veille d'ouvrir la saison théâtrale, je viens soumettre à votre appréciation le tableau de mon personnel.

Je vous livre avec confiance et sans commentaires. Les noms que vous y trouverez sont la preuve des constants efforts que je fais pour maintenir votre première scène à la hauteur de son passé.

Chaque année les difficultés augmentent pour composer une troupe d'opéra complètement digne d'une ville comme la vôtre. J'ai lieu de croire, néanmoins, que vous serez satisfaits, car je n'ai rien négligé et j'ai fait pour le mieux dans l'intérêt de vos plaisirs.

J'ose donc espérer, Messieurs, que vous me tiendrez compte de mes sacrifices en me continuant votre bienveillance, à laquelle j'attache le plus grand prix.

Daignez agréer, Messieurs, l'assurance de mon profond respect,

D'HERBLAY.

TABLEAU DU PERSONNEL DU GRAND-THÉÂTRE IMPÉRIAL.

Administration.

MM. Gustave d'Héron, Régisseur général, chargé de parler au public.
Dalia, Secrétaire et Régisseur.
Didier, Contrôleur général et Caissier.
Blod, costumier.
Tony Balme, Machiniste en chef.

Grand Opéra, Opéra-Comique et traductions.

MM. Morini, Juillia, forts Ténors de grand opéra.
Peschard, Premier Ténor léger.
Barbot, Fort Second Ténor, des Premiers.
Mérie, Baryton
Vincent, Baryton double.
Marthieu, Première Basse de grand opéra.
Barrielle, Première Basse d'opéra-comique, Deuxième de grand opéra.
Dubosc, Basse comique, des Secondes Basses.
Férét, trial.
Gustave, laruette.
Darrois, Second et Troisième Ténor.
Estella, Robert, Coryphées Basses.
Daniel, Bordet, Coryphées Ténors.
M^{mes} Mézery, Chanteuse légère d'opéra-comique.
Moreau, Chanteuse légère de grand opéra.
Smith-Er Lambert, Forte Chanteuse Falcon.
Adéline Cortez, Forte Chanteuse Stolz.
Douaut, Première Dugazon, Jeune Chanteuse.
Vigourel, Seconde Première Dugazon.
Lambert, Seconde et Troisième Dugazon.
Gourdon, Mère Dugazon, Duègne.

Ballet.

MM. Vincent, Maître de Ballet.
Botton, Régisseur du Ballet.
Vincent, Premier Danseur noble.
E. Ginet, Deuxième Danseur.
Ruby, Premier Danseur comique.
Dumont, Deuxième et Troisième Danseur.
Botton, Rôles mimes.
M^{mes} Hennecart, Première Danseuse noble.
Osmond, Première Danseuse, demi-caractère.
Diamaini, Deuxième Première Danseuse.
Laura Reuters, Deuxième Danseuse.
Perroud, Cornaglia, Richer, Claire Karl, Deuxièmes et Troisièmes Danseuses.
Stéphane, Venture, Elisa Reuters, Julie Sage, Coryphées, troisièmes Danseuses.

THÉÂTRE DES VARIÉTÉS

PROSPECTUS

Mesdames et Messieurs, En prenant la direction du Théâtre des Variétés, je ne me dissimule aucune des difficultés de ma tâche; c'est un théâtre à faire.

De toutes les entreprises théâtrales que la liberté a fait éclore à Lyon, celle des Variétés est la seule qui s'est produite avec des chances de réussite.

Le Théâtre des Variétés sous mon administration exploitera deux genres parfaitement distincts: d'un côté, le drame *sombre et terrible*; de l'autre, le vaudeville et l'opérette.

Laisant à son aîné le théâtre des Célestins l'exploitation du genre sérieux et littéraire, il ne jouera pas la comédie. Faire rire ou faire pleurer, voilà les deux termes de son programme.

Sa troupe entièrement nouvelle et composée d'artistes engagés dans les villes de premier ordre telles que Paris, Bruxelles, Bordeaux, Rouen, Lille, Marseille, etc., possédant un répertoire varié et nouveau, jouera cinq jours par semaine.

Les nouveautés seront données avec la plus grande activité et la mise en scène en sera toujours soignée. J'aime à croire, Mesdames et Messieurs, que mes efforts pour organiser une troupe digne de la troisième scène lyonnaise, obtiendront votre bienveillante approbation.

C'est avec une foi entière en l'avenir de mon entreprise, si vous voulez bien vous y intéresser, que je suis avec respect,

Votre très humble serviteur.

Le Directeur, E. SEVRAV.

P. S. Service d'omnibus à la sortie du spectacle, à 25 centimes.

TABLEAU DE LA TROUPE.

Administration.

MM. Lacordaire, secrétaire administrateur. — Dery, régisseur général. — Rolet, second régisseur. — Benoist, régisseur magasinier. — Gilot, chef machiniste. — Bazin, souffleur.
Th. Lefebvre, chef d'orchestre.

MM. Frédéric Poppe, grand premier rôle.
Arthur Brelet, jeune premier rôle, jeune premier.
Jules C., premier amoureux, amoureux comique.
Ernest, second amoureux, rôles de genre.
Roland, père noble, troisième rôle.
Fillon, jeune troisième rôle, rôles de genre.

Gaverny, premier comique en tous genres.
Frugier, premier comique marqué, financier.
Cazal, jeune premier comique, fort second.
Laurent, second comique, grime.
Laneyrie, troisième comique.

M^{mes} Gaverny, premier rôle, jeune premier rôle, grande coquette.
Lefebvre, premier rôle marqué, mère noble.
... jeune première, des jeunes premiers rôles.
Cazal, ingénuité, jeune première.
Anna May, amoureux, ingénuité.
Clotilde, jeune coquette, des jeunes premières.
Claes Saint-Elme, duègne.
Laure Jaume, première soubrette, Déjazet.
Stéphanie Noiro, première soubrette; paysanne, des coquettes.

Francine, seconde soubrette.
Thérèse, des amoureux, des soubrettes.
La petite Barqui, rôles d'enfant.

Troupe d'opérette.

MM. Gaverny, premier ténor comique. — Frugier, laruette.
— Cazal, trial. — Jules C., deuxième ténor. — Laneyrie, baryton.

M^{mes} Laure Jaume, première chanteuse de genre. — Cazal, deuxième chanteuse de genre. — Stéphanie Noiro, première Dugazon. — Francine, deuxième Dugazon. — Anna May, jeune chanteuse. — Hommes et dames choristes.

Le Gérant : REYMOND.